

Blagnac, questions d'histoire 52

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2016



Jeanne
Weidknet-Dessaux

p.1



Les tombes
des Indochinois
au cimetière

p.12



Le prototype Potez 840 avant sa mise en peinture devant les ateliers de Blagnac

p.24 |
Le maire
Bernard
Desclaux

p.30 |
La maison
Guimbaud

p.34 |
Correspondance
d'un prisonnier
de guerre

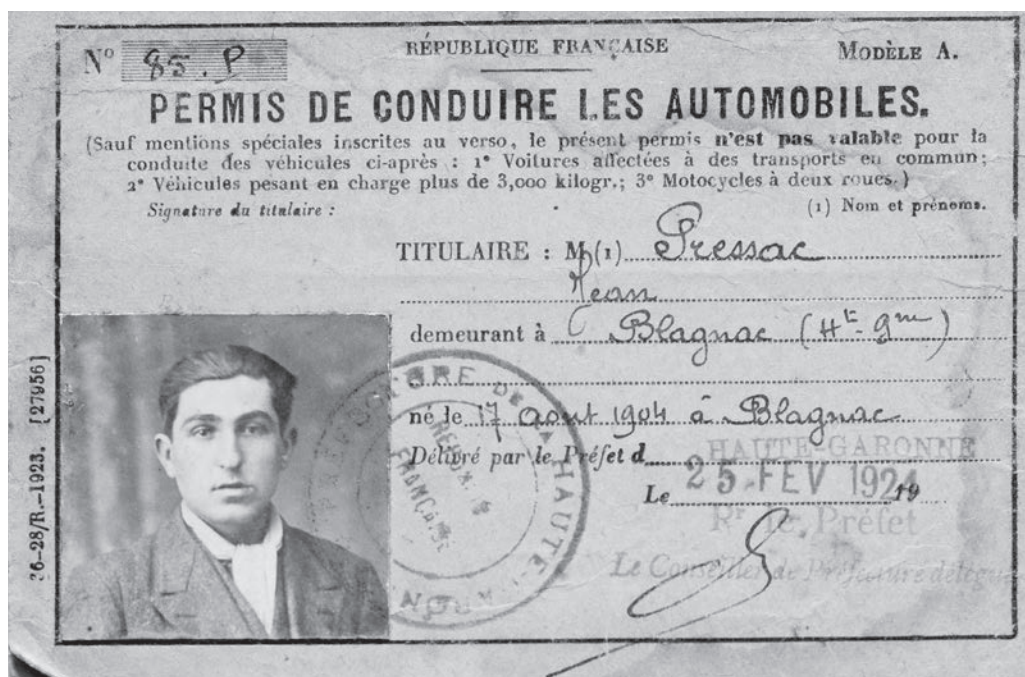
p.42
Le Potez 840,
en avance
sur son temps

Correspondance d'un prisonnier de guerre

par Suzanne Béret

Dans le numéro 49 de notre revue, Christiane Combelles a permis de suivre le quotidien des combattants de la Première Guerre mondiale grâce à la correspondance d'Auguste Pressac. Celle de Jean Pressac, fils d'Auguste, prisonnier en Allemagne de 1940 à 1945, ne présente pas le même intérêt. Presque muette sur les conditions de détention, elle offre, avec des mots très émouvants, le portrait d'un homme extrêmement attaché à ses parents, en particulier à sa sœur plus jeune que lui et préoccupé par leurs difficultés quotidiennes.

Jean Pressac, né à Blagnac le 17 août 1904, vit une enfance heureuse dans la ferme familiale, route de Grenade auprès de ses parents et de sa sœur, Françoise, de sept ans sa cadette, jusqu'au départ de son père, Auguste, poilu de la Grande Guerre. Très jeune, il aide aux travaux des champs et continue, devenu adulte, le métier d'agriculteur comme son père.



En 1932, il a la douleur de perdre sa mère, Germaine, Jeanne, Marie née Méliorat. Ensuite, la Seconde Guerre mondiale ébranle le monde en 1939. Jean est alors mobilisé et fait prisonnier par les Allemands en 1940 comme de nombreux Blagnacais (voir le numéro spécial "Les Blagnacais pendant la Seconde Guerre mondiale" page 8) et de nombreux Français.

À cause de son absence, son père "cesse la culture". Lorsqu'en 1943, il reçoit "l'ordre" de payer 918 francs "au titre de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole", il demande un dégrèvement en invoquant "le départ de son fils aux armées et sa captivité".



Jean est interné dans le vaste camp de Altengrabow, situé dans la plaine saxonne près de Magdebourg et à 90 kilomètres de Berlin. En juillet 1944, ce camp compte 21 541 prisonniers regroupés par pays et par régions et repartis dans des baraquements en planches.

Cultivateur dans le "civil", Jean travaille dans une ferme près du camp.

Mais, dans ses lettres adressées à son père et surtout à sa sœur, il ne donne aucun renseignement sur les conditions de vie, comme le veut la censure. Tout juste s'il parle du temps "superbe" ou "pluvieux" ou encore "il n'a pas fait froid, des petites gelées et après le soleil revient...". Il dit toujours qu'il va bien : "Pour moi ça va toujours au même travail et à la même place". Mais lorsque Françoise lui apprend que "ses cheveux ont blanchi", il réplique que c'est pire pour lui "... oui, même à la barbe, je commence d'en avoir quelques uns (...) aussi si j'ai le bonheur de vous revoir vous me trouverez changé".

Il précise la date d'arrivée des lettres de sa sœur. Le courrier met jusqu'à 20 jours entre les deux pays. Il se considère "heureux" ou "tranquille" quand il reçoit de bonnes nouvelles de la santé de son père et de sa sœur. Il termine ses lettres le plus souvent par : "Au revoir cher papa et chère sœur si Dieu le veut" sans oublier "Bons baisers" ou "Baisers affectueux de ton frère qui ne t'oublie pas".

Auf diese Seite schreibt nur der Kriegsgefangene!
Cette page est réservée au prisonnier de guerre!

Deutlich auf die Zeilen schreiben!
N'écrire que sur les lignes et lisiblement!

20 septembre 1918
Chers parents, La dernière lettre que j'ai reçue était du 22 août
je suis tranquille. Je vous salue en bonne santé, moi aussi elle
se maintient. Comme les Français que les chers ont bien
dit et bien au, même à la barbe au moment je commence
l'en avoir quelques un, bientôt trois ans que je n'ai pas
revu le pays, aussi si j'ai le bonheur de vous revoir vous
me trouverez change, on ne rajoute pas. 38 jours. Pour
la relève, et bien je ne suis rien, à part les journaux
qui annoncent qu'il y en a de partis, mon espoir est
bien petit je n'y crois guère, attendons avec patience la
fin de la guerre, ce sera plus sûr, on dit tellement
de choses qu'on n'y croit rien. Sur la carte dimanche
je vous ai dit que de préférence les puits serait pour le
cousin Guillaume si vous papa vous en êtes content et
Françoise aussi. Pour quelle raison Boumequin l'est il
quitté. La semaine dernière j'ai reçu un colis de la légion
et liés un des écoles de Blagnac. Merci pour les lettres
de ma part il sont bien gentils et aimables pour nous, on voit
qu'ils ne nous oubliés pas. Aujourd'hui je fais partir une lettre
pour être tout ce que je te demande une paire de chaus-
settes, et une paire de gants jaunes que tu lui envoie pour moi
même avec du sucre. Prop ^{qu'il n'y ait} qu'il le passe, ne les

Dégrafer le long du pointillé!

Iler abtrencenal

Auf diese Seite schreibt nur der
Kriegsgefangene!
Na tej stronie pisze wyłącznie jeńcy wojenny!

27 décembre 1942

Chers parents. J'ai reçu votre lettre du 26 et la carte
du 30 novembre me donnant de bonnes nouvelles pour
votre santé. J'ai suis tranquille, mais aussi toujours en
bonne santé. Vous avez reçu le mandat que j'avais
fait partir au mois d'Étrot, il n'y a pas mis trop
longtemps, de me dire François que tu l'as déposé
à la caisse d'épargne, et bien au moment où nous
remmes il me semble, que l'argent risque de se perdre
si j'ai une idée à te donner, c'est d'acheter, soit des
tenues, soit des objets ou autres choses, c'est plus sûr, si tu
trouvais à acheter à ton nom tu n'as qu'à me
l'écrire, pour pour pouvoir te faire rembourser
mon livret. Papa est la pour te conseiller
mais lui aussi doit voir que rien n'est stable
ça peut changer du jour au lendemain. Alors
aujourd'hui on finit les fêtes de Noël maintenant
à trois jours, mais c'est des fêtes tristes de
la guerre, de la famille, et du pays, enfin espère
que la guerre va finir vite et que nous pourrons
être de nouveau ensemble et peut-être que moi-même
me elle va être, mais les camarades me le disent, je
ne m'en fais pas toujours de mon caractère, il est
est superbe comme il n'y a pas de
général et après le schil truck
des parents et bien...

Respect et bon courage à tous

Tu oddzieli!

Hier abtgehen!

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

(11.10.42-19)

An Blagnac

Empfangsort: Blagnac
Lieu de destination

Straße: route de Gignac
Rue

Kreis: Banlieue de Toulouse
Arrondissement

Landesteil: Hte Garonne
Dept. France

Gebührenfrei!
Franc de port!

Kriegsgefangenenlager

M.-Stammlager XI A

Camp des prisonniers

Datum: 4 Juin 1949

date

Chère sœur. J'ai reçu la longue lettre du 8 Mai, et il me tenait
depuis la lettre du 24 avril. Tu m'apprends le décès de notre père
père. J'étais sans nouvelles. Ayant appris un nouveau bombardement
le 10 Mai, tu penses les jours que j'ai passés. Enfin, enfin courage l'année
sera cruelle, peut-être décisive. Le cousin Amiel te conseillera d'
est compétent et serviable. Je comprends aisément pourquoi tu
ne veux pas quitter la maison. Je serais plus long sur la lettre de dimanche.
Suis en bonne santé. Bons baisers Pressac

Le cousin Amiel est Jean Amiel marié à Francine Darbas fille de Bertrand et d'Antoinette Pressac :
voir « Blagnac et ses rues » page 23

Françoise lui écrit souvent et lui envoie des colis. Mais, Jean sait en particulier "par les journaux" combien la vie est difficile en France "vous êtes bien malheureux, plus de libertés", aussi il n'est pas exigeant : "...tu me dis, chère sœur, que tu n'as plus d'avance pour faire partir les colis, ne te donne pas des maux de tête pour ça, fais en partir le moins possible... si père a une flanelle et un petit gilet, tu me les expédieras, c'est tout ce que j'ai besoin..." Et il ne veut pas qu'elle fasse des dépenses : "je te demande une paire de chaussettes et une paire de gros gants que tu feras toi-même dans du vieux drap, ne les achète pas ici on ne cherche pas à faire chic...". À la réception de ces colis, il se demande si "tu dois les payer ou ils sont de la mairie".

Il reçoit d'autres colis, comme en septembre 1942, "j'ai reçu un colis de la légion et hier un des écoles de Blagnac. Merci aux expéditeurs de ma part, ils sont bien aimables pour nous, on voit qu'ils ne nous oublient pas". Ou comme en décembre de la même année "...mardi, j'ai reçu un colis de vivres venant de l'Ariège, j'ai l'écriture du contenu, je comprends que c'est mon cousin Bertrand qui l'a expédié, Françoise quand tu le verras dis lui merci pour moi".

Il donne des nouvelles des autres prisonniers blagnacais "Caron n'est plus ici, il est allé travailler à Berlin, Saint-Martin est toujours ici (...) Respaud et Pons vous envoient le bonjour".

Quand il peut, Jean envoie de l'argent à ses parents. En décembre 1942, il se réjouit que "le mandat n'a pas mis trop de temps" pour parvenir à Blagnac. Sa sœur dépose le montant à la Caisse d'Épargne. Se sentant responsable en sa qualité d'aîné, il ne peut s'empêcher de lui donner des conseils "au moment où nous sommes il me semble que l'argent risque à se perdre, si j'ai une idée à te donner c'est d'acheter des terres ou autre

chose, c'est plus sûr". Il ne veut pas mettre Françoise dans le besoin *"Si tu trouvais à acheter à ton nom tu n'as qu'à me l'écrire pour pouvoir te rembourser"*. Heureusement, il sait que *"Papa est là pour te conseiller, mais lui aussi doit voir que rien n'est stable, ça peut changer d'un jour au lendemain"*.

En avril 1944, sa sœur lui apprend *"le décès de notre pauvre père"*. Auguste Pressac est décédé le 6 avril. Comme cela se comprend, il éprouve une grande peine mais pense au côté matériel *"As-tu pu payer les droits de succession (...) inhumer papa dans le caveau ?"* À son chagrin et à ses préoccupations s'ajoute la crainte des bombardements qui pourraient toucher *"notre maison située près d'un objectif qui est visé... je trouve que tu as beaucoup de courage..."*. En effet, le 5 avril, les Anglais lâchent des bombes sur les Ateliers Industriels de l'Air, sur Layrac, rue Rouaix (avenue du 11-Novembre 1918)... où se trouvent des installations allemandes (voir notre numéro spécial page 32). Sa sœur ne lui en parle sûrement pas dans les lettres qu'elle lui envoie, elle lui cache l'angoisse et la peur qu'elle éprouve pour ne pas l'inquiéter. C'est pour cela qu'il la qualifie de *"courageuse"*.

Le 4 juin, il écrit *"j'ai reçu ta longue lettre du 8 mai et il me tardait... j'étais sans nouvelles ayant appris un nouveau bombardement le 14 mai tu penses les jours que j'ai passés. Enfin ayons du courage, l'année nouvelle sera peut-être décisive"*. Il encourage encore sa sœur le 18 juin : *"j'ai reçu ta carte du 10 et ta lettre du 16 mai, tranquille de te savoir en bonne santé après la peine et la peur que tu as subi, courage, chère sœur, cette année j'ai confiance que ce fléau finira"*.

Il s'apitoie davantage sur le sort de sa sœur et sur celui de sa famille que sur le sien. Lorsqu'en décembre 1944, Françoise lui apprend avoir eu un accident au bras droit, il souhaite *"que ça n'aura pas été trop grave..."*. Mais parfois, sans trop vouloir le montrer, il n'a pas bon moral : *"Pour la relève, je ne sais rien à part les journaux qui annoncent qu'il y en a de partis, mon espoir est bien petit, je n'y crois guère. On dit tellement de choses qu'on ne croit rien"*. La période des fêtes n'arrange rien, mais il essaie d'être optimiste. À Noël *"nous avons eu trois jours, mais c'est des Noël bien tristes de les passer loin de la famille et du pays, enfin espérons que des jours meilleurs viendront et que nous ferons les fêtes en famille. Il faut prendre la vie comme elle vient"*.

Il aimerait que Françoise ne reste pas seule *"Quels sont les voisins qui vont à la maison te tenir compagnie... Tante me dit qu'elle va souvent te voir..."*. Il s'agit de leur tante paternelle, Antoinette Pressac, veuve depuis 1922 de Bertrand Darbas, briquetier. Il s'inquiète aussi pour elle : *"Tante Darbas doit avoir éprouvé beaucoup de peine, les bombardements et puis la mort de papa, que fait-elle ?"*

Leur tante maternelle, Marguerite, Marie-Madeleine Méliorat veuve depuis 1938 de Pierre, Joseph Sacristan, forgeron, habite Beauzelle. Jean souhaite qu'elle vienne vivre avec Françoise. Il est, enfin, rassuré en décembre 1944 : *"Tante Marguerite doit être à la maison maintenant, tu ne vas plus être seule"*.

L'année "décisive" tant attendue arrive enfin. Les alliés ouvrent les camps en 1945 et le retour des prisonniers s'échelonne d'avril à juin pour les Blagnacais.

Jean, quant à lui, est libéré le 12 mai 1945. Il ne sera vraiment reconnu "Combattant" que par la lettre du Secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de guerre partie de Toulouse, 15, rue Gabriel Péri, le 3 janvier 1952.

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° **53.473**

CARTE DU COMBATTANT

Office d'.....
d'HAUTE-GARONNE

Valable du **20.12.51** au **19.12.56**

Délivrée à

M. **PRESSAC**

Prénoms **Jean**

Domicile **Blagnac Rte de Grenade**


Né le **17 Août 1904**

A **Blagnac** Départ **H.G.**

A **Toulouse**, le **20.12.51**

Le Président de l'Office,
des Anciens Combattants
et Victimes de la Guerre,

Le Titulaire,
J. Pressac



OBSERVATIONS IMPORTANTES

La présente carte est rigoureusement personnelle et, pour être valable, doit être revêtue de la signature du titulaire.


Elle permet, notamment, de recourir à l'aide de l'Office National.

En cas de détérioration de nature à rendre difficile la vérification de l'identité, le titulaire a intérêt à demander le remplacement de sa carte à l'Office départemental qui l'a établie.

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte engage la responsabilité de son titulaire et expose celui-ci aux poursuites de droit commun.

CROIX DU COMBATTANT

Le titulaire de la présente carte est autorisé, conformément aux dispositions du décret du 24 août 1930 (art. 3), à porter les insignes de la Croix du Combattant.



Après sa captivité, revenu à Blagnac, Jean reprend son exploitation agricole, habite toujours la ferme familiale, 81 route de Grenade avec sa sœur. Tous deux restent célibataires.

Jean décède à l'Hôpital Purpan le 13 octobre 1974 et Françoise, le 22 mai 1982, avenue de Casselardit, semble-t-il chez son cousin, Bertrand Lavigne* qui déclare ce décès à la mairie de Toulouse.

N.B. Les passages en italique sont extraits des lettres écrites par Jean Pressac.

SOURCES

Archives municipales de Blagnac

- État civil
- Fonds Ducatel
- Série H : 4H21

Archives municipales de Toulouse

État civil

Numéro spécial Les Blagnacais pendant la Seconde Guerre mondiale

* Bertrand Antonin Lavigne, né à Blagnac le 7 novembre 1903, est le fils d'Arnaud Pascal Lavigne et de Marie Louise Méliorat sœur de Marguerite Méliorat, "la tante de Beauzelle" et de Germaine, la mère de Jean et de Françoise Pressac.